

## Fiche d'information sur l'installation de cuisines par des prestataires de services de cuisine externes (KSPs)

Chère cliente, cher client,

Vous avez décidé de confier l'installation de vos produits de cuisine IKEA à un prestataire de services de cuisine externe (KSP) et vous nous avez demandé de nous en charger. IKEA vous mettra en contact avec un KSP approprié. Nos conditions générales s'appliquent. En outre, nous attirons votre attention sur les informations suivantes:

1. En votre nom, IKEA enverra vos coordonnées, votre devis de cuisine IKEA et votre plan de cuisine IKEA avec toutes vos indications au KSP.
2. Le KSP vous contactera dans un délai d'un jour ouvrable afin de confirmer le rendez-vous pour la prise des mesures avant l'installation et de fixer le prix de ce service. Un service de métré préalable à l'installation est obligatoire pour tous les KSP. L'objectif du métré préalable à l'installation est de s'assurer que la cuisine s'adaptera parfaitement et de déterminer si vous avez besoin de travaux supplémentaires. Les coûts du service de métré avant l'installation doivent être payés par vous directement au KSP. Les coûts du service s'élèvent à 199.- CHF TVA incluse et ne sont pas remboursables.
3. Un devis définitif pour l'installation de la cuisine sera établi par le KSP après que le métré préalable à l'installation aura été réalisé. Tous les prix indiqués par les KSP devraient inclure la TVA, assurez-vous de vérifier ce point.
4. Le KSP notera toutes les corrections à apporter au plan de la cuisine lors du rendez-vous de métré préalable à l'installation. Après le rendez-vous de métré préalable à l'installation, le KSP vous enverra, ainsi qu'à IKEA, le plan des mesures de la cuisine.
5. C'est sur la base de ces mesures / ce plan de cuisine qu'IKEA émettra l'offre finale pour les produits IKEA Cuisine que vous avez choisis. Le prix total de vos produits IKEA Cuisine est payable à IKEA. Veuillez vous référer à l'offre finale pour de plus amples détails et conditions.
6. Si vous acceptez l'offre du KSP, veuillez noter que le contrat d'installation est conclu entre vous et le KSP. Le KSP est votre partenaire contractuel et votre point de contact pour toutes les questions relatives à l'installation. Tous les termes et conditions font l'objet d'une négociation entre vous et le KSP et les coûts de l'installation doivent être réglés directement au KSP. IKEA n'est pas partie au contrat d'installation et n'est pas responsable de la bonne exécution des services ni des dommages qui pourraient en résulter (voir également l'article 7 et l'article 19 des CGV d'IKEA SA).
7. Si vous ne parvenez pas à un accord avec le KSP sur l'installation, si vous décidez de faire appel à un autre prestataire ou si vous décidez d'installer la cuisine vous-même, veuillez en informer IKEA afin que les détails de la livraison de votre commande puissent être rectifiés le cas échéant.
8. IKEA livrera les articles de cuisine commandés directement chez vous ou à l'adresse de livraison que vous aurez indiquée. Le jour de l'installation, tous les éléments doivent être disponibles à proximité immédiate de l'espace d'installation.
9. Si vous avez besoin d'un prestataire de services pour l'installation des raccordements pour la plomberie et les appareils électriques, veuillez vous renseigner auprès du KSP. Ils peuvent être en mesure de proposer ces services s'ils disposent de l'autorisation appropriée ou de faire en sorte qu'un artisan agréé le fasse à votre demande.